

Journée des arts

à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick



Fredericton NB
Le 8 décembre 2011

Un temps pour réinventer le Nouveau-Brunswick et façonner son avenir!

PHOTOGRAPHIE: DENIS LANTÉGINE

Le Nouveau-Brunswick possède d'inestimables richesses artistiques, culturelles et patrimoniales qui ont contribué à construire la province pour en faire un endroit privilégié où vivre. Les artistes David Adams Richards, Antonine Maillet, France Daigle, Measha Brueggergosman et Herménégilde Chiasson sont reconnus ici et ailleurs. Des voix du monde entier se font entendre au Harvest Jazz and Blues Festival de Fredericton, au SappyFest de Sackville et au Miramichi Folksong Festival; le Festival Frye de Moncton réunit des auteur.e.s d'horizons divers, le Festival acadien de Caraquet célèbre les arts et la culture depuis 50 ans, les prix de reconnaissance Éloizes soulignent l'excellence artistique en Acadie, le programme musical *Sistema NB* propose un programme musical conçu au Venezuela, mis sur pied aux États-Unis et maintenant implanté à Moncton et à Saint-Jean pour transformer la vie des jeunes, *GénieArts* invite les élèves à participer au processus créatif par l'entremise de projets artistiques couvrant différents sujets et matières.

Joël Boudreau,
*Une visite chez
Orphée*, 2008

Lauréat Prix Éloizes 2010



artsnb
artsnb.ca

Le tissu culturel et artistique du Nouveau-Brunswick est fait de multiples fils ; mais au fond, quelle que soit la langue ou la communauté d'origine, les artistes partagent certaines réalités, affrontent des défis comparables et participent activement, par leurs œuvres et leur engagement communautaire, à l'essor de cette province et au mieux-être de la population.

C'est pourquoi trois organismes représentant le secteur artistique et culturel ont décidé de s'unir pour faire connaître à nos représentant.e.s politiques l'apport essentiel et inestimable des arts et de la culture à l'épanouissement des citoyen.ne.s de cette province : **ArtsLink NB**, l'**Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB)** et **artsnb**. Nous partons du principe que le travail des un.e.s peut servir aux projets des autres : c'est ainsi, par exemple, qu'ArtsLink NB s'appuie sur la démarche sociétale extraordinaire qui a mené à l'élaboration de la *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick*, produite sous le leadership de l'AAAPNB. Il va sans dire qu'à l'intérieur de chaque communauté culturelle les priorités sont parfois différentes, mais nous partageons la même préoccupation : faire profiter tous les secteurs de la société néo-brunswickoise de l'apport des arts et de la culture au mieux-être de tous les citoyen.ne.s, que ce soit dans le domaine de l'éducation, de l'économie, de l'identité collective ou du rayonnement de la province bien au-delà de nos frontières.

Afin de se démarquer dans l'économie créative et concurrentielle d'aujourd'hui, le gouvernement du Nouveau-Brunswick doit continuer à imaginer de nouvelles façons de faire pour contribuer à la prospérité de la province, retenir la population, attirer et intégrer de nouveaux citoyen.ne.s et de nouvelles entreprises, tout en améliorant la qualité de vie des Néo-Brunswickois.es. Le secteur des arts et de la culture vient répondre à tous ces défis.

Arts + culture = innovation, prospérité et qualité de vie

Considérant que :

- Les arts et la culture améliorent la qualité de vie des citoyen.ne.s du Nouveau-Brunswick en les rendant fiers de qui ils sont et d'où ils viennent ;
- Les arts et la culture sont un service essentiel dans la province au même titre que la santé et l'éducation ;
- Les arts et la culture contribuent de manière substantielle à l'économie de la province du Nouveau-Brunswick, une économie créative qui retient la population dans la province et qui attire de nouveaux arrivants ;
- Les arts et la culture dynamisent la société en augmentant l'**ingéniosité**, la **capacité d'innovation**, de **création** et d'**imagination** des citoyen.ne.s et en les amenant à collaborer à des objectifs et à des projets communs.

Engagements pris par le gouvernement

Dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de l'AAAPNB en mai 2011 et à nouveau en octobre dernier, **le premier ministre David Alward** a confirmé les engagements suivants visant à créer des conditions favorables pour les artistes :

- réviser la *Politique culturelle du Nouveau-Brunswick* ;
- mettre sur pied le Comité du premier ministre sur le statut de l'artiste ;
- mettre sur pied un nouveau programme d'appui à l'industrie médiatique ;
- élaborer une stratégie de développement des industries et des entreprises culturelles ;
- appuyer la mise en œuvre de la *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick*, en y injectant les sommes nécessaires ;
- appuyer l'aménagement culturel du territoire.

À la lumière de ces engagements, nous demandons de façon plus précise que le gouvernement :

- Révise la *Politique culturelle du Nouveau-Brunswick* en tenant compte de toute la démarche de la *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick*, et ce
 - ◆ en créant un comité de travail qui comprenne une participation bipartite de la communauté et du gouvernement;
 - ◆ en établissant un calendrier de travail qui s'échelonne sur une année afin de tenir compte de l'ampleur du travail à accomplir;
 - ◆ et en veillant à ce que cette révision mène à l'adaptation des programmes actuels des ministères concernés;
- Investisse les ressources humaines et financières nécessaires pour l'avancement des travaux du Comité du premier ministre sur le statut de l'artiste, dont l'objectif sera notamment la reconnaissance de la profession d'artiste par des mesures légales, sociales et fiscales, au même titre que d'autres professions reconnues au Nouveau-Brunswick;
- Mette sur pied le comité consultatif qui s'occupera d'élaborer une stratégie de développement des industries et des entreprises culturelles, en s'assurant d'intégrer les chefs de file du secteur culturel dans cette démarche;
- Continue d'être un partenaire clé dans la mise en œuvre de la *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick*, en y injectant les sommes nécessaires pour en assurer la pleine mise en œuvre;
- Rende compte annuellement du plan d'action des interventions et de l'avancement des engagements.

Conclusion

Les arts et la culture ont le pouvoir de développer et de promouvoir le caractère unique et moderne de la province, et de susciter un dialogue constructif entre les différentes communautés culturelles et linguistiques de la province.

Les arts et la culture nous rattachent au passé, enrichissent notre présent et donnent des ailes à notre avenir. La créativité est une compétence transmissible, qui se partage. Ce que nous apprenons des mécanismes complexes de la création artistique peut être transféré à d'autres milieux : les sciences, les affaires, la technologie, etc.

De plus, le milieu artistique est un véritable moteur : il appuie les mesures du gouvernement visant à améliorer le mieux-être de la population et constitue un prestataire de services essentiels à la communauté et à la province. Par exemple, les communautés qui proposent des activités artistiques à leurs jeunes connaissent une diminution du taux de décrochage et de violence.

Pour continuer à contribuer à l'économie et à la qualité de vie des gens du Nouveau-Brunswick, ainsi que permettre au gouvernement de remplir ses engagements, les arts et la culture doivent bénéficier d'un solide appui politique et financier.

Il nous faut une approche ouverte, créative et intégrée pour aborder les défis qui s'offrent à nous et à notre province : une initiative stratégique de financement des arts peut nous inciter à imaginer un avenir viable, prospère et riche de possibilités!

« *Human creativity is the ultimate economic resource. The ability to come up with new ideas and better ways of doing things is ultimately what raises productivity and thus living standards.* »

Richard Florida,
The Rise of the Creative Class (2002)

Partenaires



ArtsLinkNB est une organisation à but non-lucratif qui vise à promouvoir les arts au Nouveau-Brunswick par la création de réseaux d'artistes et d'organisations artistiques et culturelles. Actuellement nous comptons 515 membres, dont 63 organisations représentant toute la gamme de disciplines artistiques : arts visuels, littérature, théâtre et danse, musique, et arts des Premières Nations. Nos objectifs comprennent un meilleur soutien aux artistes professionnels et à la communauté artistique, une promotion des arts en éducation dans nos écoles, et des actions qui contribuent à une plus grande conscience de la valeur des arts dans notre société.

ArtsLink NB

20, av. Hazen
Saint-Jean NB E2L 5A5
506 977-1491
www.artlinksnb.com

« Nous connaissons-nous seulement un peu nous-mêmes, sans les arts ? / Could we ever know each other in the slightest without the arts? »

Gabrielle Roy (1909-1983),
citation imprimée sur
le billet de 20 \$



L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick est un organisme de services aux arts qui regroupe des artistes professionnel.le.s. Elle a pour mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts des artistes et de faire reconnaître leur contribution au développement de la société. Elle participe à la consolidation des disciplines artistiques et contribue, plus largement, au développement d'un écosystème favorable à l'épanouissement et au rayonnement des artistes. En plus de faire la promotion de la profession d'artiste, elle établit des partenariats stratégiques avec d'autres secteurs dans le but de positionner les artistes et les arts dans toutes les sphères de la société.

Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick

140, rue Botsford, bureau 29
Moncton NB E1C 4X5
506 852-3313
www.aaapnb.ca



Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (artsnb) est un organisme autonome de financement des arts qui a le mandat de favoriser et de promouvoir la création artistique et de gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnel.le.s de la province.

artsnb

61, rue Carleton
Fredericton NB E3B 3T2
506 444-4444
www.artsnb.ca

« La culture est un indicateur de la vitalité, de la qualité de vie et du bien-être d'une société. Les activités liées aux arts et au patrimoine culturel jouent un rôle important en soutenant et en améliorant la vie sociale, éducative, économique et intellectuelle de chaque Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoise. »

extrait de la Politique culturelle
du Nouveau-Brunswick (2002)